

Ce que nous devons savoir à propos du mariage des enfants

UNHCR and Plan International

December 2023



UNHCR
The UN Refugee Agency

Objectif

L'outil intitulé Ce que nous devons savoir à propos du mariage des enfants (CNDS-ME) présente diverses informations que nous devons éventuellement connaître sur le contexte, les pratiques et attitudes actuelles concernant le mariage des enfants afin de planifier une réponse stratégique. En particulier, pour fournir des programmes qui correspondent aux adolescentes. Cet outil **n'a pas** pour objectif de trouver *toutes* les informations ou *toutes* les réponses à chaque question. Ce serait probablement irréalisable étant donné le temps et les ressources limités dans la plupart des situations humanitaires. **Il est important de choisir les informations qui sont essentielles à des processus décisionnels stratégiques et pour les cas où il persiste des lacunes ou des incohérences en termes de compréhension.** Il n'est pas nécessaire de structurer les résultats de votre rapport en fonction du modèle socio-écologique, mais il sera utile d'organiser les informations d'après ces domaines afin de contribuer à déterminer des stratégies et des interventions.

Comment utiliser cet outil :

- 1 Consultez le résumé CNDS-ME puis l'outil dans son intégralité
- 2 Avec votre équipe, déterminez les informations qui sont déjà en votre possession ou auxquelles vous avez accès. Utilisez la colonne Sources pour des conseils sur les endroits où se trouvent des informations déjà disponibles.
- 3 Utilisez la version VIERGE de l'outil à la fin de cet outil pour remplir ces informations. Vous pouvez envisager d'utiliser un formulaire en ligne pour faciliter la collecte et le partage des données. Par exemple, la Boîte à outils KoBo.
- 4 Identifiez les informations manquantes et priorisez-les. Posez-vous les questions suivantes :

<p>QUESTION 1 : Avez-vous vraiment besoin maintenant de ces informations pour prendre une décision critique pour la programmation ? Si la réponse est « non », ne les incluez pas.</p>	<p>QUESTION 2 : Pouvons-nous nous attendre à collecter des informations fiables, dans le temps, avec les ressources et dans le cadre des opportunités de collecte de données disponibles ? Si la réponse est « non », ne les incluez pas</p>
---	---
- 5 Pour toutes les questions que vous utilisez, adoptez toujours une approche intersectionnelle pour organiser les données dans des sous-groupes différents. Autrement dit, quelle est la comparaison entre X et Y. Par exemple, est-ce pareil pour les communautés réfugiées, pour les adolescents plus jeunes, pour les filles mariées, pour les filles souffrant d'un handicap ou les membres de la communauté LGBTQI ? Tenez compte de l'impact du déplacement ou de la crise dans ce contexte.
- 6 Concevez une méthodologie, en utilisant **la boîte à outils d'analyse du contexte** pour vous guider, pour collecter les informations manquantes dans les délais et les ressources à votre disposition. Il peut s'agir d'une étude documentaire complète et/ou d'une collecte rapide ou détaillée des données primaires avec les membres de la communauté et/ou le personnel.
- 7 Vous pouvez également consulter l'outil 1, **«Cadre d'évaluation des adolescents»** dans la Boîte à outils pour la programmation spécifique aux adolescents de Plan International, pour une vision plus large des besoins et des priorités des adolescents.

N'oubliez pas !

Les adolescents ne forment pas un groupe homogène. Utilisez toujours une approche intersectionnelle pour réfléchir à la manière dont des sous-groupes différents pourraient être affectés ou courir plus de risques que d'autres. Posez-vous les questions suivantes : Quelle est la comparaison entre le groupe X et le groupe Y ? Ont-ils la même expérience ? En particulier:

- Comparaison entre les filles et les garçons
- Les personnes aux diverses orientations sexuelles et identités de genre
- Les filles plus jeunes (10 à 14 ans) et les adolescentes plus âgées (15 à 19 ans)
- Les garçons plus jeunes (10 à 14 ans) et les adolescents plus âgés (15 à 19 ans)
- Les filles qui ont déjà été mariées (p. ex. des filles qui ont été mariées, qui sont divorcées ou veuves) et des jeunes mères par rapport aux filles qui ne sont pas mariées ou qui ne sont pas mères
- Les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants, comparés aux communautés locales.
- Les enfants et les adolescents atteints de différents types de handicap.
- Associer les formes de protection des enfants et les risques VBG, tels que les liens entre le mariage des enfants et les enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) ou en lien avec la séparation familiale



TIP

Tableau récapitulatif

Niveau	Ce que nous devons savoir à propos du mariage des enfants
<p>Individu (enfant)</p> <p>Vulnérabilité au mariage des enfants, accès aux besoins et services essentiels, espoirs et aspirations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Profil de vulnérabilité des enfants et de leur famille par rapport au mariage des enfants ● Qui est à risque en matière de mariage des enfants et pourquoi ? ● Qui est marié ou a fait l'expérience du mariage (c.-à-d. « déjà été marié.e ») ? Pourquoi se sont-ils mariés ? Ont-ils pris eux-mêmes l'initiative du mariage ou ont-ils été forcés ? ● Répercussions du mariage des enfants sur les filles (et/ou les garçons), grossesse et/ou maternité précoce, éducation et accès aux droits, identification et enregistrement des réfugiés. ● Participation et pouvoir décisionnel des adolescents, en particulier les filles.
<p>Relations et famille</p> <p>Facteurs de risque et de protection au niveau des personnes en charge des enfants, de la famille proche et élargie et des pairs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● À qui les filles sont-elles mariées (profil des époux) ? ● Quels sont les facteurs qui poussent les parents/les personnes en charge des enfants à pratiquer le mariage des enfants ? Par exemple, l'accès du foyer à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence pour satisfaire les besoins essentiels, y compris des opportunités de générer des revenus pour les parents/les personnes en charge des enfants ou l'époux. ● Sécurité dans le cadre du foyer. ● Attentes des familles et valeurs imposées aux filles par rapport aux garçons, y compris l'attitude des personnes qui en ont la charge vis-à-vis de l'éducation, l'emploi, le mariage et les relations. ● Relations sociales qu'elle parvient à maintenir en dehors du foyer immédiat, y compris avec ses pairs et sa famille élargie. ● Influences des pairs sur les processus décisionnels en faveur ou contre le mariage des enfants, telles que l'idéalisation du mariage, l'engagement ou pas des pairs dans les pratiques liées au mariage.
<p>Communauté</p> <p>Facteurs de risque et facteurs de protection dans le cadre communautaire, normes sociales et services communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accès à l'information relative aux bénéfices du report du mariage et à l'existence d'alternatives au mariage pour les filles. ● Perspectives et récompenses pour les leaders dans la communauté (leaders communautaires, administratifs et religieux) pour leur engagement ou une politique de dissuasion au titre du mariage des enfants. ● Capacités et attitudes des communautés pour protéger les filles du mariage des enfants, par ex. structures de soutien. ● Capacités et attitudes des services au niveau communautaire pour soutenir les filles à risque et qui ont déjà été mariées ainsi que leur famille. ● Normes sociales et normes sensibles au genre et pratiques culturelles qui ont une incidence sur l'acceptabilité du mariage des enfants, telles que les pratiques pouvant être associées à la puberté, la menstruation et d'autres marqueurs de l'adolescence et/ou de la transition au statut d'adulte.
<p>Capacité humanitaire et coordination</p> <p>Connaissances et comportements du personnel, atténuation des risques et priorisation du mariage des enfants et/ou des adolescentes dans la réponse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Évolutions des tendances dans les pratiques liées au mariage des enfants actuellement par rapport à la période antérieure à la crise. ● Capacité de la réponse et de la coordination humanitaires pour identifier et traiter les risques associés à la fourniture d'une aide et au mariage des enfants et inclusion des filles mariées, enceintes et/ou des jeunes mères. ● Programme et attitudes et connaissances des praticiens pour soutenir toutes les adolescentes. ● À quels obstacles les filles qui ont déjà été mariées sont-elles confrontées dans le cadre de l'accès aux services et à un soutien ? ● Statut des processus de protection des réfugiés dans les cas de mariage d'enfants. ● Priorisation et visibilité de l'étude du mariage des enfants comme étant une préoccupation majeure en termes de protection dans tous les secteurs et parmi tous les donateurs et gouvernements.
<p>Société</p> <p>Lois, politiques, réglementations, services et environnement propice</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Politique et lois au niveau national et au niveau régional, notamment l'âge légal du mariage et les exemptions, l'âge légal du consentement au sexe, l'accès à l'éducation des filles mariées et enceintes. ● Cadre juridique et application des lois et des droits des réfugiés et/ou des communautés déplacées. ● Identification des organisations nationales et des plans d'action pour traiter du sujet du mariage des enfants et leurs capacités à produire des résultats. ● Enregistrement officiel et officieux du mariage et protocoles de cérémonie, principaux atouts et principales failles. ● Statut de l'enregistrement des mariages (des enfants) et des naissances et systèmes de gestion de l'information.

Niveau: Individu

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Protection des enfants / Vulnérabilité au mariage des enfants et impact sur les enfants		
<p>1. Quels sont les critères de protection en lien avec les risques de mariage des enfants ?</p> <p>2. À quel âge les enfants sont-ils mariés ? Est-ce pareil pour les filles et pour les garçons ?</p> <p>3. Quels enfants risquent d'être mariés ?</p> <p>4. Quels enfants sont déjà mariés ou ont déjà des enfants ?</p> <p>5. Pourquoi ces enfants en particulier se sont-ils mariés ou ont des enfants à un âge précoce ?</p> <p>6. Existe-t-il d'autres formes de protection des enfants et des risques VBG en lien étroit avec le mariage des enfants ? Par exemple, EAFGA ?</p> <p>7. Quel pouvoir décisionnel les enfants qui ont déjà été mariés ont-ils eu concernant la personne qu'ils ont épousée et le moment du mariage ?</p> <p>8. Certains mariages d'enfants sont-ils à l'initiative des enfants / adolescents eux-mêmes ? En quoi consistent ces voies décisionnelles ?</p> <p>9. Quels sont les impacts du mariage des enfants sur les filles ? Sur les garçons ?</p> <p><i>*Créez également le profil de l'époux/épouse. Voir le niveau Relations et famille pour des détails.</i></p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séparation familiale et dispositions disponibles pour une prise en charge alternative • Maltraitance dans le foyer ou absence d'accès aux besoins essentiels, par ex. violence physique, psychologique et sexuelle, abandon et autre forme de négligence. • Mariage des enfants, trafic d'êtres humains, enlèvements, recrutement dans les forces armées, extrémisme, enfants non accompagnés et séparés, foyers dirigés par un.e enfant ou une femme. • Statut légal tel que les actes de naissance et autres enregistrements et documents de l'état civil ou enregistrement des réfugiés. <p>Le profil de risque relatif au mariage des enfants a-t-il évolué en raison de la dynamique d'urgence ou d'un déplacement forcé ? Si c'est le cas, quelle est cette évolution ?</p> <p>Réfléchissez aux impacts négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les principales conséquences du mariage des enfants pour les filles et les garçons ? • Réfléchissez à la violence physique, la violence sexuelle, la détresse psychosociale, le contrôle sous contrainte, le préjudice économique, l'accès à l'éducation. • Quelles sont les conséquences du mariage des enfants sur la santé, notamment les grossesses, les IST, les maladies et les dommages corporels, les impacts psychologiques, y compris le suicide et l'auto-mutilation ? • Le mariage des enfants empêche-t-il l'enfant marié.e d'accéder aux solutions de relocalisation durables ? • Réfléchissez aux impacts immédiats et à long terme, tels que les opportunités manquées en termes d'éducation et de moyens de subsistance futurs. <p>Réfléchissez aux bénéfices ou avantages possibles pour les enfants mariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut social et accès à des réseaux de soutien tels qu'une fille/femme mariée ? P. ex. accès à la contraception ? Pouvoir décisionnel ? Mobilité ? 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genres, rapports thématiques, évaluation de la protection des enfants / VBG / SRHR / santé, CPIMS/GBVIMS et ProGres, enquêtes dans les foyers, rapports de projet et évaluations, RRP et autres documents stratégiques de coordination.</p> <p>Collecte de données primaires : outils de profilage des adolescents, outil de visionnage, outil « un jour dans la vie de »,</p> <p>Enfants, adolescents et jeunes (mariés et célibataires), prestataires de services (inclure en cas de présence de police éthique et d'acteurs de la sécurité) et parties prenantes communautaires.</p>

Niveau: Individu

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Participation, pouvoir décisionnel et confiance.		
10. À quoi les filles/garçons consacrent-elles/ils leur temps chez eux ? 11. À quoi les filles/garçons consacrent-elles/ils leur temps en dehors de chez eux ? 12. Tenez compte de l'impact du déplacement ou de la crise dans ce contexte.	Comparez le temps consacré à : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux domestiques, tels que le ménage, la collecte de l'eau / du bois de chauffage, s'occuper de parents ou des frères/sœurs. • Travail rémunéré (en nature ou monétaire) • Loisirs/jeux/divertissements. • Éducation/études/renforcement des compétences. • Clubs pour enfants / filles et espaces sécurisés. • Activités au sein du foyer et en dehors avec des ami.e.s. • Les filles et les garçons ont-ils l'occasion de se rencontrer et d'interagir sans crainte de commérages ou de ramifications sociales ? • Les filles et les garçons ont-ils accès aux programmes d'acquisition de compétences de vie ? Cela peut permettre une plus grande liberté de choix et promouvoir l'autonomie physique, en particulier dans le cadre de la prévention des grossesses précoces et de la transmission du VIH/sida et autres STI, ainsi qu'une meilleure sensibilisation aux relations intimes et avec les pairs. 	Collecte de données secondaires : analyses rapides du genre (RGA), rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, VBG / SRHR et évaluations PE. Collecte de données primaires : enfants, adolescents ou jeunes (mariés ou célibataires), prestataires de services et parties prenantes communautaires.
13. Dans quel genre de décisions les adolescentes ont-elles leur mot à dire (et dans quelle mesure) ? Réfléchissez aux décisions au sein du foyer, avec des amis, dans la communauté. 14. En règle générale, les filles/garçons peuvent-ils donner leur avis à propos de la décision de leur mariage ?	Réfléchissez aux facteurs qui ont une influence sur le pouvoir décisionnel des filles aux niveaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Individuel (comment se vêtir, qui fréquenter, la question d'étudier et des sujets à étudier, le genre de travail auquel se livrer, la question de se marier ou pas). • Foyer (qui étudie, qui travaille, qui réalise les tâches ménagères, qui prend les décisions et qui on écoute). • Communauté (comités de leadership, groupe de soutien entre pairs). 	Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, VBG / évaluations SRHR. Collecte de données primaires : enfants, adolescents ou jeunes (mariés ou célibataires), prestataires de services et parties prenantes communautaires.
15. À qui les enfants/adolescents font-ils confiance et se confient-ils quand ils ont besoin d'aide ? Par exemple, pairs, parents, enseignants, etc.	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Que font les enfants/adolescents quand ils ont des problèmes chez eux ? • Existe-t-il des normes ou pratiques sociales qui interdisent aux enfants/adolescents de parler de leurs problèmes avec d'autres ? • Les enfants/adolescents ont-ils eu accès à ces personnes pendant la crise récente ou le déplacement actuel ou est-ce que la situation a changé ? 	Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, VBG / évaluations SRHR. Collecte de données primaires : enfants, adolescents ou jeunes (mariés ou célibataires), prestataires de services et parties prenantes communautaires, parents et personnes en charge des enfants, enseignants, leaders communautaires ou religieux.
Accès à l'information		
16. Comment les enfants et les adolescents reçoivent-ils les informations à propos du mariage des enfants ou des alternatives au mariage ?	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Actuellement, comment les adolescentes reçoivent-elles les informations et quelles sont leurs préférences à ce titre ? • Quelles sont les sources auxquelles les adolescentes font confiance ? • Quelles sont les meilleures voies de communication pour atteindre les enfants mariés par rapport aux enfants à risque en matière de mariage (et leur famille) ? 	

Niveau: Relations et famille

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Profil de l'époux		
1. À qui les filles sont-elles mariées ? Créer un profil de l'époux.	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La manière la plus courante pour les filles de se retrouver mariées ● L'âge moyen de l'époux des filles ● Quelles sont les attentes de l'époux par rapport à sa jeune épouse ? Quelles ont été ses motivations pour se marier ? ● Le profil est-il différent pour les jeunes adolescentes (10-14 ans) par rapport aux adolescentes plus âgées (15-19 ans) ? ● Situation économique type des époux ● La préférence de nationalité / situation de demandeur d'asile ou de réfugié / local pour un époux ● Les hommes ont-ils généralement plusieurs épouses ? Si c'est le cas, quel est l'âge de ses autres épouses ? Toutes les épouses appartiennent-elles toutes au même groupe ou à la même identité ? ● Quelle sera la position de l'épouse enfant parmi les autres épouses ? Quelles sont les répercussions sur son pouvoir, son statut, son accès aux ressources dans la famille ou la communauté ? ● Un prix de la fiancée, une dot ou un cadeau a-t-il été donné ou promis ? Cette coutume a-t-elle changé en raison de la crise ? Par exemple, le type ou le montant du cadeau ? ● En règle générale, à qui les cadeaux sont-ils remis ? Par exemple, les parents de la fille, le couple, une autre personne ? ● Une fois marié, où le couple vit-il ? Seul, avec la famille du marié ou une alternative ? ● Généralement, comment les décisions sont-elles prises au sein du couple ? ● Y a-t-il d'autres facteurs spécifiques et importants au dispositif du mariage ou aux attentes ? 	<p>Collecte de données secondaires : recherche existante sur le mariage d'enfants, rapports des programmes, analyses de genre, données d'enregistrement des réfugiés</p> <p>Collecte de données primaires : garçons et hommes mariés à des filles de moins de 18 ans ou qui avaient moins de 18 ans à la date du mariage, parents d'enfants mariés, hommes et femmes dans la communauté, avec les leaders religieux ou communautaires.</p>
Sécurité alimentaire et moyens de subsistance <small>*Voir aussi le chapitre relatif à l'Accès aux services : moyens de subsistances au niveau de la capacité humanitaire et de la coordination</small>		
<p>2. Dans quelle mesure les besoins essentiels sont-ils satisfaits dans la famille de l'enfant (avant le mariage) ?</p> <p>3. Quels sont les facteurs qui favorisent l'accès aux besoins essentiels ?</p> <p>4. Quels sont les facteurs qui limitent l'accès aux besoins essentiels ?</p> <p>5. Dans quelle mesure les filles ont-elles le sentiment que leurs besoins essentiels sont satisfaits par leurs parents ou les personnes qui en ont la charge ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comment la situation en termes de sûreté et de sécurité dans la communauté affecte-t-elle l'accès aux besoins essentiels ? ● Capacité de posséder ses propres ressources, revenus, actifs et/ou propriété foncière, accès aux marchés et moyens de subsistance. ● Accès à la sécurité alimentaire, protection sociale, CVA et autres soutiens économiques pour les familles et comment y accéder. Quels sont les critères utilisés pour déterminer l'aide ? ● Situation et soutien en matière de nutrition, en particulier pour les adolescentes, les filles enceintes et les jeunes mères. ● Besoins de refuges pour les enfants, en particulier les enfants qui sont en cours de déplacement ou sont non accompagnés/séparés. ● Besoins WASH pour les adolescentes/filles, y compris l'accès aux produits de santé et d'hygiène menstruelles (SHM) et l'accès sécurisé à des douches et latrines. ● Besoins de santé ou médicaux des enfants / adolescents et/ou des membres de leur famille proche. ● Besoins éducatifs y compris le coût financier des transports scolaires ou des fournitures scolaires tels que les uniformes, la sécurité de l'environnement scolaire (conflit, harcèlement ou maltraitance). ● Comment les communautés déplacées et d'accueil peuvent bénéficier d'un traitement différent ? 	<p>Collecte de données secondaires : rapports sur la situation et le secteur/ l'intervention, analyses de genre, rapports thématiques de SAME et protection, recensement des services multi/sectoriels, RSSG-ECA, OIT, GNB.</p> <p>Collecte de données primaires : recensement des services, prestataires de services/acteurs d'intervention, enquêtes dans les foyers, parties prenantes communautaires.</p>

Niveau: Relations et famille

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Sécurité alimentaire et moyens de subsistance *Voir aussi le chapitre relatif à l'Accès aux services : moyens de subsistances au niveau de la capacité humanitaire et de la coordination		
6. Quelles sont les principales opportunités de génération de revenus pour les adultes (parents/ personnes en charge d'enfants) dans la communauté d'accueil / déplacée / réfugiée ?	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● Les communautés déplacées ont-elles le droit de travailler ? ● Les populations de réfugiés bénéficient-elles des droits des travailleurs ? ● Quel est l'impact de la crise sur le marché du travail et quelles sont les conséquences sur le revenu des foyers ? ● Principaux secteurs et industries dans lesquels les adultes peuvent travailler et les restrictions potentielles pour les groupes à risque. ● Services de formation, financiers et autres services de soutien pertinents à ces secteurs (produits/services). ● Les femmes peuvent-elles travailler en dehors du foyer ? Participent-elles principalement à des travaux du secteur informel ? 	Collecte de données secondaires : Rapports sur la situation et le secteur/ l'intervention, analyses de genre, rapports thématiques de SAME ou analyses de marché Collecte de données primaires : parties prenantes communautaires ou membres de la communauté, enquêtes dans les foyers
7. Quels sont les mécanismes d'adaptation des familles pour satisfaire leurs besoins essentiels ?	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● Dans le foyer, qui est responsable des revenus, y compris les enfants ? ● Capacité du foyer à posséder des ressources, revenus, actifs et/ou biens fonciers, en particulier pour les filles et les femmes. ● Accès du foyer à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à la protection sociale et aux filets de sécurité, y compris CVA ou autre soutien économique. ● Comment les familles ajustent-elles ou modifient-elles leurs comportements ou leurs actions pour accommoder la dégradation de leur environnement, comme par exemple manger moins ou les parents qui sautent des repas. ● Réseaux de soutien social au sein de la famille, de la communauté ou via la diaspora. Tenir compte également du soutien en ligne. 	Collecte de données secondaires : rapports CP/ VBG, rapports thématiques, évaluations des besoins, plans de réponse pour les réfugiés (PRR) et autres documents stratégiques. Collecte de données primaires : parties prenantes communautaires ou membres de la communauté, enquêtes dans les foyers, parents et personnes en charge des enfants.
8. Impact du mariage sur l' accès aux besoins essentiels fournis par l'aide humanitaire. En particulier, dans les cadres spécifiques aux réfugiés.	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● Étant donné que le transfert des données de l'enfant/épouse de la carte de rations/carte d'enregistrement des parents à celle de l'époux n'est généralement pas possible, quel est l'impact sur le couple en matière d'accès aux services et aux denrées alimentaires ? ● Quels sont les problèmes liés à cette situation ? ● Quel est l'impact sur l'accès des filles aux services ? Est-ce que cette situation a une incidence sur la décision de l'époux ou des parents en matière de mariage d'enfants ? 	Collecte de données primaires : prestataires de services, parties prenantes et leaders communautaires, parents et personnes en charge des enfants.

Niveau: Relations et famille

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Environnement familial et de prise en charge		
<p>9. Dans quelle mesure l'environnement familial est-il sûr et bienveillant pour les enfants et les adolescents ? Les parents / personnes qui en ont la charge sont-ils en mesure de prendre soin de leurs enfants ?</p> <p>10. Quels sont les points de vue et les attentes des personnes qui en ont la charge sur les rôles et responsabilités (spécifiques au genre) des adolescents ?</p> <p>11. Quelles sont les raisons principales utilisées par les familles pour cautionner le mariage d'enfants ?</p> <p>12. Qui sont les décideurs en matière de pratiques liées au mariage d'enfants ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Facteurs de risque et de protection dans les relations entre les enfants et les personnes qui en ont la charge, p. ex. détresse parentale, violence, absence, négligence, toxicomanie/alcoolisme, compétences parentales, communication ou participation à des activités communes. ● Disponibilité d'un soutien social et émotionnel pour les personnes qui ont la charge des enfants, p. ex. soutien du/de la conjoint.e, soutien des pairs, soutien familial/social. ● Disponibilité d'une prise en charge alternative de qualité en famille pour les filles séparées. ● Degré de sensibilisation aux droits des enfants, égalité des genres et impact préjudiciable du mariage d'enfants. ● Normes sensibles au genre qui ont une influence sur la manière dont les parents élèvent les garçons et les filles, autorisent l'accès aux services tels que l'éducation et justifient/cautionnent le mariage d'enfants. ● Rôles, responsabilités et attentes différents vis-à-vis des filles et des garçons. ● Pauvreté des revenus du foyer et pratiques de dot (argent versé par la famille de la mariée à celle du marié) ou prix de la fiancée (argent versé par la famille du marié à celle de la mariée). ● Normes sociales et sensibles au genre ou pratiques associées à l'âge adulte, p. ex. début de la puberté ou de la menstruation, étapes ou initiations marquant l'adolescence, grossesse précoce. ● Absence d'accès à l'éducation / opportunités d'apprentissage pour les enfants. ● Protection perçue du mariage d'enfants pour les filles. ● Facteurs d'attraction et de motivation spécifiques à la crise, tels que le conflit, la migration ou la séparation familiale. ● Réfléchissez aux personnes influentes au sein et en dehors de la famille. ● Parents : mère et père. ● Famille élargie : côté paternel par rapport au côté maternel. Proches de sexe masculin par rapport aux proches de sexe féminin. ● Belle-famille. ● Parties prenantes communautaires (p. ex. leaders religieux, communautaires ou traditionnels). 	<p>Collecte de données secondaires : rapports CP/ VBG, rapports thématiques, évaluations des besoins, plans de réponse pour les réfugiés (PRR) et autres documents stratégiques, recherche, évaluations des programmes.</p> <p>Collecte de données primaires : parties prenantes communautaires ou membres de la communauté, enquêtes dans les foyers, parents et personnes en charge des enfants, enfants et adolescents, intervenants de première ligne.</p>

Niveau: Relations et famille

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Relations intimes *Y compris SRHR, pour plus de détails, consulter Accès aux services : santé dans Capacité humaine et coordination		
13. Quels sont les points de vue et les attentes des époux / de la belle-famille vis-à-vis des filles mariées ? 14. Quels sont les points de vue et les attentes des épouses / de la belle-famille vis-à-vis des maris / garçons mariés ? 15. Quelle est la capacité de discussion et de décision sur le planning familial ou les sujets liés à la santé sexuelle entre les époux/épouses ? 16. De quel soutien les jeunes filles / couples mariés disposent-ils en matière de soutien pour leur santé sexuelle et reproductive ?	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● Rôles, responsabilités et attentes vis-à-vis des adolescentes mariées, divorcées et veuves par les époux / leur belle-famille. ● Attitudes par rapport à la violence (basée sur le genre) contre les filles mariées. ● Participation des époux des filles mariées au planning familial, soins prénataux, le soutien à l'accouchement, la santé maternelle et des nourrissons. ● Éducation concernant la prévention du VIH/SIDA et autres IST. ● Droits des filles dans le mariage, y compris de demander le divorce ou l'annulation du mariage. ● Rôles des groupes communautaires, du soutien par les pairs, des intervenants de proximité dans la promotion de comportements positifs de sollicitation de soins par les jeunes couples mariés. 	Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, VBG / évaluations CP. Collecte de données primaires : prestataires de services et parties prenantes communautaires, adolescentes ou jeunes (mariées ou célibataires), époux, parents et personnes en charge des enfants.
Relations avec les pairs		
17. Quel est le rôle des groupes de pairs (même sexe et sexe opposé) sur les décisions favorables ou opposées au mariage d'enfants ? 18. Les adolescents sont-ils autorisés à avoir des relations intimes ? 19. Quels sont les risques sociaux et/ou culturels liés à ces relations ? 20. Les adolescents sont-ils autorisés à avoir des relations avec leurs pairs du sexe opposé ? Existe-t-il un âge spécifique ou une étape spécifique où ces relations deviennent plus problématiques (par exemple, la puberté) ?	Pensez aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● L'influence d'enfants plus âgés / jeunes, frères et sœurs, cousins et autres membres de la famille. ● Attitudes des pairs vis-à-vis du mariage et aspirations futures. ● Le réseau de pairs est-il impliqué dans le mariage d'enfants ? ● Quels sont les avantages du mariage selon les pairs ? 	Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, VBG / évaluations SRHR. Collecte de données primaires : prestataires de services et parties prenantes communautaires, adolescentes ou jeunes (mariées ou célibataires).

Niveau: Communauté

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Capacités communautaires pour protéger les enfants du mariage d'enfants		
<p>1. Quelles sont les capacités en place dans la communauté pour aider à prévenir le mariage d'enfants ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles mesures sont prises par les communautés pour protéger les enfants du mariage ? • À quel âge la communauté autorise-t-elle / attend-elle le mariage ? • Quels sont les services formels et informels qui proposent des alternatives au mariage ? • Quels groupes et acteurs locaux œuvrent actuellement pour prévenir le mariage d'enfants ? Tenez compte des leaders religieux et communautaires, des comités de protection des enfants, des groupes de lutte contre la traite d'êtres humains, des groupes de défense des droits des femmes, des groupes de défense des enfants / adolescents / jeunes, des groupes scolaires et des enseignants, des systèmes sociaux nationaux, etc. • Existe-t-il des services spécifiques ou des aides supplémentaires pour les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants et autres minorités ? • Les enfants mariés, en particulier les filles, participent-ils aux actions au niveau communautaire ? • Au sein de la communauté, existe-t-il des femmes et des hommes qui font figures d'exemples dans des voies alternatives ? C'est particulièrement important pour les filles et les femmes. 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, évaluations des besoins, rapports de projets communautaires, évaluations ou rapports annuels des organisations locales.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services communautaires et de première ligne et parties prenantes communautaires, leaders religieux, traditionnels et communautaires. Adolescents et jeunes (mariés et célibataires), groupes dirigés par des femmes ou des jeunes, y compris les groupes de défense des droits humains, organisations et comités communautaires.</p>
<p>2. Quelles sont les principales normes sociales et sensibles au genre et pratiques culturelles qui ont une influence sur le mariage d'enfants ?</p> <p>3. Perspectives et récompenses pour les leaders communautaires qui participent ou préviennent le mariage d'enfants (leaders communautaires, administratifs, religieux).</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mariage d'enfants comme solution traditionnelle des litiges / mécanisme de justice informel, p. ex. le mariage d'enfants pour rembourser une dette, le mariage à un violeur, le mariage causé par une grossesse imprévue, le mariage pour laver l'honneur/la honte de la famille. • Constructions sociales de genre, pouvoir et privilège et régulation / contrôle du corps, de la sexualité, du choix et du consentement des femmes par les hommes. • La communauté célèbre-t-elle ou désapprouve-t-elle le mariage d'enfants ? • Cette situation a-t-elle changé depuis la crise ou le déplacement ? • Quelles normes sociales et normes sensibles au genre cautionnent le mariage d'enfants et quelles normes aident à le prévenir ? • Les normes sociales et normes sensibles au genre de la communauté d'accueil ou de la communauté de réfugiés ont-elles une incidence sur les pratiques liées au mariage d'enfants ? 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, évaluations des besoins, rapports de projets communautaires, évaluations ou rapports annuels des organisations locales.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services communautaires et de première ligne et parties prenantes communautaires, leaders religieux, traditionnels et communautaires. Adolescents et jeunes (mariés et célibataires), groupes dirigés par des femmes ou des jeunes, y compris les groupes de défense des droits humains, organisations et comités communautaires.</p>

Niveau: Communauté

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Capacités communautaires pour protéger les enfants du mariage d'enfants		
4. Capacités et attitudes des services formels et informels au niveau communautaire pour soutenir les filles à risque et qui ont déjà été mariées ainsi que leur famille.	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les adolescentes ont-elles accès à des services communautaires ouverts qui leur apportent un soutien ? Il peut s'agir de services formels ou informels. Quelles sont les structures de soutien qui existent au sein de la communauté ? Par exemple, des groupes de défense des femmes ou des permanences téléphoniques 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, évaluations des besoins, rapports de projets communautaires, évaluations ou rapports annuels des organisations locales.</p>
5. Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes de sexe masculin participent-ils aux discussions concernant le mariage d'enfants ?	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si les garçons sont à l'aise ou stigmatisés quand ils parlent du mariage d'enfants Les garçons et les hommes sont-ils inclus dans les consultations pour comprendre leurs points de vue et être impliqués ? Quelles sont les attitudes des garçons et des jeunes par rapport au mariage d'enfants ? 	<p>Collecte de données primaires : prestataires de services communautaires et de première ligne et parties prenantes communautaires, leaders religieux, traditionnels et communautaires. Adolescents et jeunes (mariés et célibataires), groupes dirigés par des femmes ou des jeunes, y compris les groupes de défense des droits humains, organisations et comités communautaires.</p>
Accès à l'information, partage de l'information		
6. Comment les familles et les communautés reçoivent-elles les informations concernant le mariage d'enfants et les opportunités d'avenir des filles ?	<p>Pensez par exemple aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment les familles et les communautés reçoivent-elles l'information ? Quelle est leur source d'information de confiance ? À qui transmettent-elles les informations ? Existe-t-il des différences entre les groupes de population, p. ex. réfugiés/communautés d'accueil, population rurale/urbaine ? Quelles sont les meilleures voies de communication pour atteindre les enfants mariés par rapport aux enfants à risque en matière de mariage (et leur famille) ? Quelles seront les meilleures stratégies pour impliquer les hommes et les garçons afin de changer les normes culturelles et sensibles au genre ? 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, rapports de projet et évaluations, évaluations des besoins, rapports de projets communautaires, évaluations ou rapports annuels des organisations locales.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services communautaires et de première ligne et parties prenantes communautaires, leaders religieux, traditionnels et communautaires. Adolescents et jeunes (mariés et célibataires), groupes dirigés par des femmes ou des jeunes, y compris les groupes de défense des droits humains, organisations et comités communautaires.</p>

Niveau: Capacité humanitaire et coordination

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Mécanismes et étendue du mariage d'enfants avant et pendant la crise		
<p>1. Quelle était la tendance en matière de mariage d'enfants dans le contexte préalable à la crise/au déplacement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle était la prévalence du mariage d'enfants avant la crise ? • Quels étaient les principaux moteurs et facteurs de protection du mariage d'enfants avant la crise ? • La dynamique ou la menace de crise crée-t-elle des risques en termes de mariage d'enfants ? Par exemple, le mariage des filles pour éviter qu'elles soient enlevées par des groupes armés ? • Quelle était la pratique coutumière avant la crise en matière de mariage ? • Quelles sont les tendances montantes ou nouvelles en lien avec la crise ? 	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la pratique du mariage d'enfants était-elle courante avant la crise ? • Quel était l'âge moyen des filles et des garçons qui se mariaient / s'unissaient avant la crise ? Cette coutume a-t-elle changé en raison de la situation de crise ? • Combien d'enfants se mariaient (ou une estimation du chiffre) avant la crise ? • Quels étaient les principaux moteurs du mariage d'enfants avant la crise, au niveau individuel, familial, communautaire ou sociétal ? Existait-il de nouveaux moteurs ? • Quels sont les facteurs qui ont aggravé la situation au fil du temps ? • Tenez compte des normes en matière de divorce, veuf.ve.s, parents seuls, mariages polygames. Qu'en est-il des filles enceintes célibataires ? • Quelles sont les conséquences les plus graves du mariage d'enfants selon les enfants, les parents et les communautés ? • Qui était impliqué dans le processus et les décisions concernant le mariage d'enfants ? Est-ce différent maintenant ? • Quelles étaient l'efficacité et l'accessibilité (en termes géographiques, financiers, linguistiques, de faible niveau d'alphabétisation, de handicap, d'adaptation aux enfants, etc.) des systèmes d'enregistrement à l'état civil en matière de naissances et de mariages ? 	<p>Collecte de données secondaires : protection des enfants/évaluations VBG, CPIMS/GBVIMS et ProGres, MIRA et autres évaluations de performance des clusters, CRVS.</p> <p>Collecte de données primaires : enquêtes dans les foyers, parties prenantes et membres communautaires, leaders traditionnels, religieux et communautaires, enfants, adolescents et jeunes (mariés et célibataires), parents et personnes en charge des enfants.</p>

Niveau: Capacité humanitaire et coordination

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Capacité et coordination		
<p>2. Quelles sont les capacités et les lacunes en termes de connaissances et de compétences parmi les praticiens de la protection des enfants et VBG pour fournir des services de qualité aux filles à risque ou déjà mariées ?</p> <p>3. Le mariage des enfants est-il une priorité dans le cadre des interventions humanitaires ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Quels programmes et services sont actuellement adaptés aux filles / adolescents / enfants déjà mariés ? Quel est le niveau de compétence du personnel pour la réalisation de ces activités ? Quelles sont les principales raisons pour lesquelles il est difficile de donner la priorité aux programmes visant le mariage d'enfants ? Compréhension inexistante ou médiocre du problème du mariage d'enfants (ce que c'est, pourquoi et comment il se met en place, etc.). Expertise inexistante ou médiocre pour mettre en œuvre des actions visant le mariage d'enfants (connaissances et compétences). Ressources humaines inexistantes ou médiocres (disponibilité d'un personnel dédié). Conseils techniques ou outils inexistants ou médiocres. Financement inexistant ou médiocre. Engagement des organisations à s'intéresser au mariage d'enfants inexistant ou médiocre. Dans quelle mesure les services de gestion de cas sont-ils adaptés pour répondre aux besoins des filles à risque ou pour gérer avec compétence les cas où les filles sont déjà mariées ? <p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le mariage d'enfants a-t-il été identifié comme représentant une préoccupation au sein de la communauté dans le cadre des évaluations des besoins ? Des données ont-elles été collectées directement auprès des membres de la communauté, y compris les enfants et les adolescents, dans un contexte leur permettant d'exprimer des inquiétudes à propos du mariage d'enfants ? Les donateurs, les acteurs humanitaires et nationaux sont-ils informés et sensibilisés aux risques que représentent les crises et les déplacements en termes d'augmentation du nombre de mariages d'enfants ? Le mariage d'enfants est-il un sujet qui fait l'objet de discussions en raison des inquiétudes qu'il suscite dans le cadre des efforts de sensibilisation ? La communauté humanitaire refuse-t-elle la discussion concernant le mariage d'enfants sous prétexte qu'il ne fait pas partie de son mandat ? 	<p>Données secondaires : mécanismes de coordination, rapports de recensement, rapports de programme, évaluations</p> <p>Données primaires : enquête de recensement des capacités et des lacunes et KII avec le personnel, depuis les intervenants de première ligne jusqu'aux partenaires locaux et coordinateurs nationaux, directions et autres représentants influents.</p>

Niveau: Capacité humanitaire et coordination

Questions	Commentaires/Considérations	Source suggérée
Accès aux services : éducation et compétences		
<p>4. Quel est l'impact du mariage d'enfants sur l'éducation (participation, accès et sécurité) pour les enfants à risque en termes de mariage et les enfants mariés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les filles : peuvent-elles restées scolarisées une fois qu'elles sont mariées ou enceintes/mères ? • Quels sont les obstacles auxquels elles sont confrontées ? Par exemple, stigmatisation ou harcèlement ? • Pour les garçons : les garçons mariés restent-ils scolarisés ou abandonnent-ils les études ? Si c'est le cas, pourquoi ? 	<p>Couvrez tous les types d'éducation pertinents : apprentissage formel, non formel, informel, services de développement de la petite enfance (DPE), cours de rattrapage, enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP).</p> <p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la différence entre les taux d'abandon et d'inscription avant et pendant la crise ? Ventiler par âge, sexe, handicap et autres facteurs de diversité. • Quel est le point de vue des établissements scolaires et du secteur de l'éducation plus généralement vis-à-vis du mariage d'enfants / de la grossesse / de la maternité et comment y répondent-ils ? • Quelles sont les ressources nécessaires pour soutenir les filles mariées, enceintes et/ou mères pour leur permettre d'accéder à l'éducation ? • Quelles sont les attitudes de la communauté vis-à-vis de l'éducation des filles ? Sont-elles différentes si les filles sont mariées, enceintes et/ou mères par rapport aux filles qui ne sont pas mariées ? • Quels sont les besoins, les points de vue et les priorités des filles déjà mariées ou des jeunes mères, des enfants déscolarisés ? • Les filles accordent-elles de l'importance à l'éducation ? • Quelles sont leurs aspirations d'avenir ? 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques sur l'éducation et le mariage d'enfants, évaluations de l'éducation, rapports de projets et évaluations.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires d'éducation et de services de protection, parties prenantes communautaires, consultations avec les adolescents et/ou les jeunes.</p>
Accès aux services : santé y compris SRHR et SMPS *Voir également les relations intimes dans les relations et la famille.		
<p>5. Les adolescents ont-ils accès à des informations et des services sur la santé sexuelle et reproductive qui sont adaptés à leur âge ?</p> <p>6. Quels sont les obstacles auxquels ils sont éventuellement confrontés dans l'accès aux services ?</p> <p>7. Les enfants et les adolescents ont-ils à leur disposition des compétences de vie et des services d'éducation complets sur la sexualité ?</p> <p>8. Les enfants/adolescents ont-ils accès à de quelconques services de santé mentale ou de soutien PSS ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'âge auquel les filles et les garçons commencent à avoir des relations intimes. • Accès à une éducation sexuelle complète en milieu scolaire et en dehors. • Comprendre la loi sur l'âge du consentement et l'âge du mariage et toutes les autres restrictions d'accès aux services liées à l'âge. Tenez compte du fait que la situation matrimoniale peut changer les conditions d'accès. • Les adolescents ont-ils besoin du consentement parental pour accéder à la contraception ? • La situation matrimoniale change-t-elle l'accès à la contraception ou aux services du planning familial ? • Que se passe-t-il en cas de grossesses adolescentes imprévues / non désirées ? Les services d'avortement sont-ils sûrs, légaux et accessibles ? <p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux compétences et aux connaissances pour renforcer leur confiance à exprimer leur point de vue, bâtir des relations saines, se protéger, demander une aide et accéder aux services. • Tabous entourant la sexualité et la promiscuité pouvant restreindre la participation. • S'il y en a un, les adolescents sont-ils impliqués dans la conception et/ou la mise en œuvre du programme ? <p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces sûrs pour les enfants, les femmes et les filles. • Activités PSS individuelles ou collectives • Services de gestion de cas • Tabous et attitudes autour de l'accès au soutien en matière de santé mentale ou de la recherche de ce soutien. 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, évaluations de santé/SRHR, enquêtes nationales démographiques et de santé (EDS), rapports de projet et évaluations.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services de santé et parties prenantes communautaires, consultations avec les adolescents ou jeunes (mariés ou célibataires).</p>

Niveau: Capacité humanitaire et coordination

Questions	Commentaires/Considérations	Source suggérée
Accès aux services : moyens de subsistance		
<p>9. Quel est l'impact de la crise sur les opportunités économiques et les moyens de subsistance pour les filles et garçons mariés et célibataires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'incidence de la situation matrimoniale sur ces opportunités ? 	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les opportunités de travail décent qui existent pour les adolescents, en particulier les adolescentes ? • Les jeunes mères qui travaillent ont-elles à leur disposition des services de garde d'enfants, d'autres services ou opportunités de renforcement de leurs compétences ? • Est-ce que généralement, ce sont les membres de la famille qui aident à garder les enfants ? • Les adolescents mariés/célibataires travaillent-ils généralement dans une entreprise familiale ou dans le secteur informel ? • Les adolescents qui sont en âge de travailler disposent-ils d'opportunités de formation, d'apprentissage et d'emploi légal ? • Les adolescents ont-ils droit à une assistance en espèces et coupons (CVA) ? Si c'est le cas, qui en bénéficie ? • Quel est le rôle des filles et des femmes au titre de la perception et de la gestion des ressources économiques familiales ? • Connaissances financières des adolescents, en particulier les filles. • Points de vue et aspirations des adolescents concernant leur éducation et leur emploi (futur). • Les filles considèrent-elles que le mariage est le chemin qui mène à la sécurité économique ? 	<p>Collecte de données secondaires : analyses de genre, rapports thématiques, sécurité alimentaire et moyens de subsistance y compris les évaluations monétaires, étude de marché économique, enquêtes auprès des foyers publiées, évaluations des besoins.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services et coordinateurs, parties prenantes et membres de la communauté, enfants, adolescents et jeunes (mariés ou célibataires) ; parents et personnes en charge des enfants.</p>
Atténuation des risques		
<p>10. Des risques de mariage d'enfants sont-ils associés à l'action humanitaire ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs humanitaires sont-ils conscients des risques de mariage d'enfants associés à l'aide qu'ils apportent ? Savent-ils comment atténuer efficacement ces risques ? • Les acteurs humanitaires ont-ils mis en place des mesures de protection des enfants et de PEAS qui interdisent aux employés et personnel associé de participer / promouvoir le mariage d'enfants ? • Y a-t-il des indications que les acteurs humanitaires sont impliqués dans le mariage d'enfants ? • Mesures d'atténuation dont l'efficacité est connue pour prévenir les risques de mariage d'enfants. 	<p>Collecte de données secondaires : rapports du secteur, rapports VBG, rapports de situation.</p> <p>Collecte de données primaires : prestataires de services et personnel de première ligne, coordinateurs de secteur ou de cluster, points focaux PEAS et SG, leaders techniques CP/VBG.</p>

Niveau: Société

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Politique et lois sur le mariage des enfants		
<p>1. Quelles sont les dispositions du cadre légal national pour prévenir le mariage d'enfants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment sont-elles mises en œuvre et appliquées à la communauté des réfugiés ? <p>2. Quelles sont les dispositions du cadre légal national pour protéger les filles déjà mariées et répondre à leurs besoins ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment sont-elles mises en œuvre et appliquées à la communauté des réfugiés ? 	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lois qui criminalisent le mariage forcé précoce des enfants (y compris en vertu des lois sur la protection des enfants, le mariage et les exceptions, sur la violence familiale, la VBG, l'esclavage et la traite des êtres humains) ? • Existe-t-il des plans / stratégies / politiques nationaux ou sub-nationaux pour éliminer le mariage des enfants ? Concernent-ils aussi les populations de réfugiés ? • Quelles sont les dispositions légales et les lacunes concernant les services d'intervention, y compris la justice/le soutien juridique pour les survivants du mariage d'enfants, notamment en vertu des lois sur la protection des enfants, la violence familiale, la VSBG, l'esclavage et la traite d'êtres humains ? • Systèmes formels, lois coutumières et lois religieuses 	<p>Collecte de données secondaires : rapports pays, rapports parallèles et observations de conclusion du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'enfant, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.</p> <p>Collecte de données primaires : groupes locaux de défense des droits humains, organisations dirigées par des femmes, organisations dirigées par des jeunes, décideurs nationaux, ministres et membres du système judiciaire.</p>
Acteurs du mariage des enfants et capacités		
<p>3. Quels sont les acteurs et les services qui existent actuellement pour soutenir les enfants et les adolescents qui sont concernés par le mariage des enfants ou à risque ?</p>	<p>Envisagez de réaliser un recensement des services avec les types pertinents de prestataires de services et leurs critères d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement, Nations Unies, ONG locales, nationales et internationales, organisations ou réseaux locaux, y compris les établissements scolaires et autres services utilisés par les adolescents. • Acteurs par zone géographique, secteur, groupe cible. • Tenez compte des services dans les domaines suivants : • Éducation formelle, non formelle, informelle et DPE. • Services de protection des enfants et VBG (y compris les refuges pour les filles à risque de mariage forcé précoce des enfants et pour les filles [y compris les jeunes mères] qui quittent ce genre de mariage). • Travailleurs de la protection sociale. • Santé, y compris SMPS, SRHR et GHM. • Moyens de subsistance, CVA et protection sociale. • Services juridiques / assistance en justice. • Ligne d'assistance téléphonique pour les enfants. 	<p>Collecte de données secondaires : recueillir les recensements des services auprès des groupes de travail/ groupes sectoriels/clusters ou réaliser le recensement des services.</p> <p>Collecte de données primaires : recensement des services, coordinateurs des secteurs, personnel de première ligne, groupes communautaires, organisations dirigées par des femmes, prestataires de santé, membres de la communauté, adolescents et jeunes (mariés et célibataires).</p>
<p>4. Quelle est la qualité de ces services et dans quelle mesure sont-ils sûrs et accessibles pour les enfants mariés ou à risque du mariage des enfants ?</p>	<p>Pensez aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question de savoir si les services fournissent des services sensibles au genre et adaptés aux adolescents (p. ex. adaptés à leur âge, les besoins spécifiques du genre, y compris les adolescents à risque tels que ceux qui sont handicapés ou les réfugiés). • Question de savoir s'ils disposent des informations, des fournitures, du personnel formé et des services pour prévenir ou répondre au mariage d'enfants. • Question de savoir si les coûts, la distance ou d'autres obstacles empêchent les enfants mariés, les enfants à risque de mariage, les filles enceintes ou les jeunes mères d'accéder à ces services. 	<p>Collecte de données secondaires : recueillir les recensements des services auprès des groupes de travail/ groupes sectoriels/clusters ou réaliser le recensement des services.</p> <p>Collecte de données primaires : recensement des services, coordinateurs des secteurs, personnel de première ligne, groupes communautaires, organisations dirigées par des femmes, prestataires de santé, membres de la communauté, adolescents et jeunes (mariés et célibataires).</p>

Niveau: **Société**

Questions	Commentaires / Considérations	Source suggérée
Gestion des données et des informations		
5. Comment les données relatives au mariage d'enfants sont-elles collectées, stockées, partagées et utilisées ? 6. Quel est le statut de l' enregistrement des naissances et des mariages et la documentation ?	Pensez par exemple aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les plateformes de collecte qui existent déjà et recueillent des données sur le mariage d'enfants ? • Quel soutien leur serait bénéfique pour fonctionner de manière plus efficace ? • Des systèmes IMS sont-ils déjà en place pour la gestion de cas ? p. ex. GBVIMS ou CPIMS ou ProGres ? • Quelles activités d'évaluation/surveillance sont prévues qui pourraient prendre en charge le mariage des enfants ? • La collecte, le stockage et le partage des données sont-ils sécurisés ? • Quelles sont les données qui ne sont pas collectées et qui pourraient renseigner les programmes ? 	Collecte de données secondaires : bases de données statistiques nationales, rapports sur l'avancement vers SDG 5.3, rapports thématiques sur le mariage des enfants au plan national. Collecte de données primaires : responsables des informations CP/VBG, préposés nationaux aux statistiques

Version vierge :

Niveau	Ce que nous savons DÉJÀ	Ce que nous DEVONS savoir	Source
Individu (enfant) Vulnérabilité au mariage des enfants, accès aux besoins et services essentiels, espoirs et aspirations			
Relations et famille Facteurs de risque et de protection au niveau des personnes en charge des enfants et de la famille			
Communauté Facteurs de risque et facteurs de protection dans le cadre communautaire, normes sociales et services communautaires			
Capacité humanitaire et coordination Connaissances et comportements du personnel, atténuation des risques et priorisation du mariage des enfants et/ou des adolescentes dans la réponse.			
Société Lois, politiques, réglementations, services et environnement propice			



À propos de Plan International

Plan International est une organisation humanitaire et de développement indépendante/une association caritative/une organisation à but non lucratif [sélectionnez ce qui convient] qui fait avancer les droits des enfants et l'égalité filles-garçons ou l'égalité supp des droits pour les filles. Nous croyons au pouvoir et au potentiel de chaque enfant mais nous savons que cela est souvent balayés par la pauvreté, la violence, l'exclusion, les normes sociales et la discrimination. Et ce sont les filles qui sont le plus affectées.

En travaillant conjointement avec des enfants, des jeunes, des sympathisants et des partenaires, nous recherchons un monde plus juste et plus durable qui s'attaquent aux causes profondes des défis que les filles et les enfants vulnérables peuvent rencontrer. Nous accompagnons, les filles et plus largement tous les enfants de la naissance jusqu'à l'âge adulte pour développer leur autonomie et leur donner la capacité de décider pour leur vie en situation de développement et/ou d'urgence. Nous stimulons des changements dans les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial grâce à notre portée, notre expérience et notre connaissance des besoins, des réalités et des inégalités.

Pendant plus de 85 ans, nous avons mobilisé d'autres optimistes déterminées pour transformer les vies de tous les enfants dans plus de 80 pays.

Ensemble, nous n'arrêterons pas. Jusqu'à l'égalité !

Suivez nous sur

- facebook.com/planinternational
- twitter.com/planglobal
- instagram.com/planinternational
- linkedin.com/company/plan-international
- youtube.com/user/planinternationaltv

Plan International
Siège international
Dukes Court, Duke Street, Woking,
Surrey GU21 5BH, United Kingdom
Tel: +44 (0) 1483 755155
Fax: +44 (0) 1483 756505
E-mail: info@plan-international.org
 plan-international.org



A propos du HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés

Ce que nous voulons réaliser

Un monde où chaque apatride et chaque personne contrainte de fuir peut se construire un avenir meilleur.

Qui sommes-nous ?

Le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, est une organisation mondiale qui se consacre à sauver des vies, à protéger les droits et à construire un avenir meilleur pour les réfugiés, les communautés déplacées de force et les apatrides.

Ce que nous faisons

Le HCR, l'agence des Nations unies pour les réfugiés, mène une action internationale pour protéger les personnes contraintes de fuir leur foyer en raison d'un conflit ou de persécutions. Nous fournissons une assistance vitale comme des abris, de la nourriture et de l'eau, nous aidons à sauvegarder les droits de fondamentaux et nous élaborons des solutions qui garantissent aux personnes un endroit sûr qu'elles peuvent appeler leur foyer et où elles peuvent se construire un avenir meilleur. Nous veillons également à ce que les apatrides obtiennent une nationalité.

Pourquoi nous sommes importants

Chaque année, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont contraints de fuir leur foyer pour échapper aux conflits et aux persécutions. Nous sommes la première organisation mondiale à soutenir les personnes contraintes de fuir et celles qui sont privées de nationalité. Nous sommes présents sur le terrain dans plus de 130 pays et mettons notre expertise au service de la protection et de la prise en charge des personnes déplacées de force et des apatrides, dont le nombre s'élèvera à 114 millions en septembre 2023.

Suivez nous sur

- twitter.com/Le_HCR
- facebook.com/LeHCR
- instagram.com/refugees/
- youtube.com/channel/UCOE_zfHmou6nrMBHHNsaneg
- tiktok.com/@refugees
- linkedin.com/company/unhcr/

Siège du HCR à Genève, Suisse
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Case Postale 2500, CH-1211 Genève 2 Dépôt, Suisse
Téléphone : +41 22 739 8111 (standard automatique)

Pour découvrir toutes les ressources liées à cette série, veuillez consulter le site suivant
<https://plan-international.org/publications/child-marriage-case-management-for-refugees/>

Publié en 2024. Texte © Plan International et HCR